



Sainte-Cécile-de-Milton

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

Province de Québec

Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska

112 rue Principale, Sainte-Cécile-de-Milton, J0E 2C0

AVIS PUBLIC
Demande de Dérogation mineure

Avis public est par la présente donné que le conseil, lors de la séance ordinaire qui sera tenue le 8 février 2021 à 19 h 30 dans la salle du conseil située au 130 rue Principale à Sainte-Cécile-de-Milton, exceptionnellement par Facebook live et à huis clos, conformément à l'arrêté numéro 01-2021 du ministre de la Santé et des Services sociaux du 6 janvier 2021, statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

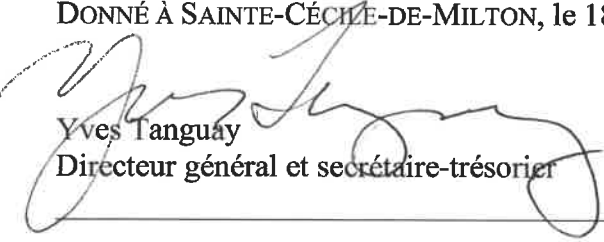
Numéro de cadastre	Lot n° 3 556 435
Adresse civique	501, rue Ménard
Zone	RE-11
Nature de la demande	<ul style="list-style-type: none">- Autoriser l'agrandissement d'un bâtiment accessoire ayant une superficie totale de 62.71 m².- Autoriser l'implantation du bâtiment accessoire à 4.30 m de la ligne des hautes eaux du cours d'eau.
Effet de la demande	<ul style="list-style-type: none">- Augmenter la superficie maximale du bâtiment accessoire à 62.71 m² au lieu de 55 m², tel que prescrit à l'article 38 du règlement de zonage n°560-2017.- Diminuer la largeur de la bande riveraine à 4.30 m au lieu de 5 m, tel que prescrit à l'article 106 du règlement de zonage n°560-2017.

Conformément à l'arrêté numéro 01-2021 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 6 janvier 2021, toute personne ou tout organisme intéressé doit, à compter du 19 janvier 2021, adresser leurs commentaires par écrit au conseil, relativement à cette demande de dérogation mineure, lesquels commentaires écrits pourront être postés et adressés à :

Yves Tanguay
Directeur général et secrétaire-trésorier
112, rue Principale
Sainte-Cécile de Milton (Québec) J0E 2C0

ou par courriel à l'adresse direction@miltonqc.ca, et ce, au plus tard le 2 février 2021, à 16 heures.

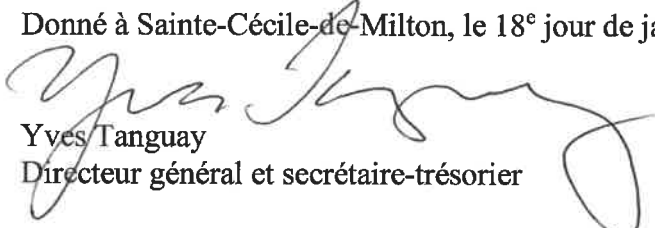
DONNÉ À SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON, le 18 janvier 2021.


Yves Tanguay
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Yves Tanguay, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie que le présent avis a été affiché et publié le 18 janvier 2021 au bureau municipal situé au 112 rue Principale, à l'Église de Ste-Cécile-de-Milton située au 345 rue Principale.

Donné à Sainte-Cécile-de-Milton, le 18^e jour de janvier 2021.


Yves Tanguay
Directeur général et secrétaire-trésorier